

REUT NEWS

Mars 2024

Le but de cette nouvelle rubrique est de suivre au plus près l'état de l'art et les évolutions législatives et sociétales concernant la réutilisation des eaux usées traitées. A la suite du rapport sur la REUT commandé par MAIAGE au cabinet GAXIEU, nous vous donnons mensuellement rendez-vous pour affûter vos connaissances dans ce domaine pour devenir un acteur de vos territoires pour soutenir les projets de REUT. N'hésitez pas à faire remonter vos informations, il est toujours utile de contribuer à la dynamique collective pour trouver des solutions sur la ressource qui est le vecteur premier de notre activité.

Actualité :

L'arrêté « Usages Urbains », dont le contenu encadrerait le lavage de voirie et l'hydrocurage des réseaux d'assainissement notamment, est en cours de rédaction. En effet, le ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires et le ministère de la Santé et du Travail sont à l'initiative depuis Novembre 2023.

MAIAGE a échangé en direct avec les contributeurs très tôt dans le processus et en transmettant le rapport REUT.

Le processus suit son cours : initialement prévu pour une parution à la fin du mois de Janvier 2024, la version 1 n'a pas encore été circulée aux parties prenantes (PP) dont MAIAGE fait partie. Pour votre information complète, les ministères concernés attendent l'avis de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail). Selon les rumeurs, le travail sur le classement du niveau de l'eau traitée en fonction de l'usage ralentirait le processus. En termes de calendrier, selon les derniers échanges avec le représentant du Ministère de la Transition Ecologique, la période de consultation probable des PP (dont MAIAGE fait partie) serait Mars – Avril 2024. Une fois les commentaires intégrés des PP, l'étape suivante est la consultation publique avec une version 2 de l'arrêté. La publication serait pour l'été 2024.

A suivre...

Base documentaire :

- Etude comparative internationale sur la réutilisation des eaux usées (tresor.economie.gouv.fr) :



- Bilan environnemental de la France : des dépenses toujours à la hausse mais des résultats contrastés (banquedesterritoires.fr) :



- L'invention d'une pile à bactérie qui utilise les eaux usées comme combustible pour générer de l'électricité (neozone.org) :



- Climat : réutiliser les eaux usées, une solution à promouvoir pour sécuriser la ressource (investir.lesechos.fr) :



- Comment créer de l'hydrogène vert à l'aide des distilleries de whisky (rtbf.be) :



Des questions ?  Alban RAIMBAULT, Chargé de mission MAIAGE.

alban.raimbault@maiage.fr ou 06.98.18.88.51